



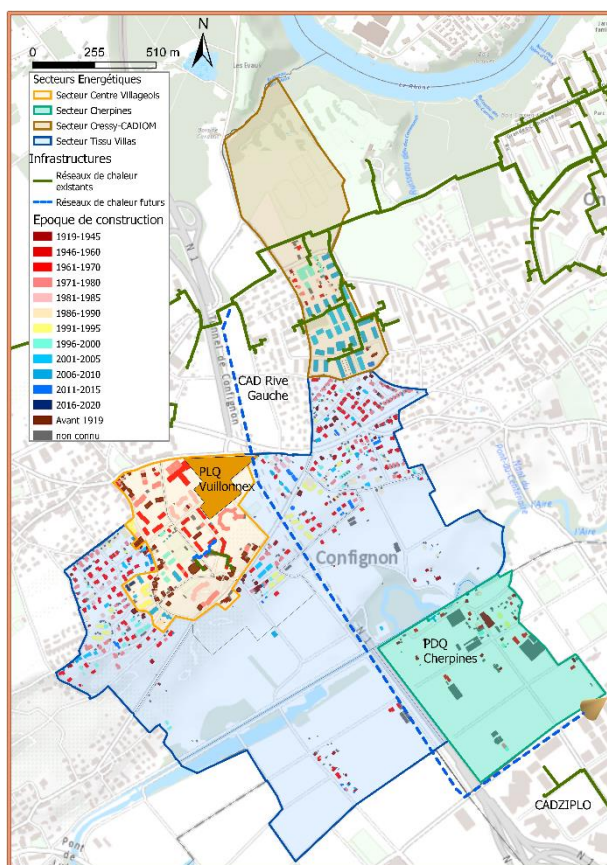
AMSTEIN + WALTHERT

Commune de Confignon Plan Directeur des Energies



COMMUNE DE
CONFIGNON

Rapport de SYNTHÈSE



Version 1 / 21 novembre 2019

Impressum

Donneur d'ordre

Commune de Confignon
Mme Suzanne Oguey
CH-1232 Confignon
Tél. +41 22 580 93 53
E-mail : s.oguey@confignon.ch

Mandataire

AMSTEIN + WALTHERT SA
Rue du Grand-Pré 56
CH-1211 Genève 7
Tél. +41 22 749 83 80
Fax +41 22 738 88 13
www.amstein-walthert.ch

Rédaction

M. Gilles Desthieux
M. Pierre-Antoine Legrand

Distribution

Mme Suzanne Oguey	Commune de Confignon
M. Olivier Nigg	OCEN

Versions

Version : 1

Intitulé

R191106LEGA_PDEn_Confignon_RapportSynthese.docx

Sommaire

1	Contexte de l'étude et objectifs	6
2	Constats et enjeux.....	7
3	Scénarios d'évolution et objectifs de réduction à l'horizon 2035	8
4	Recommandations globales.....	10
5	Vision directrice territoriale et mesures par secteur	12
6	Feuille de route	15

Validation et suivi des mises à jour

Version	Date	Identifiant et Visa			Descriptif succinct des mises à jour
		Auteur	Relecteur	Direction	
1	08.07.2019	LEGA	DEST		Version de base élaborée avec les commentaires de la Commune
2	29.07.2019	LEGA	DEST		Intégration des commentaires OCEN
3	21.10.2019	LEGA	DEST		Avec synthèse

1 Contexte de l'étude et objectifs

En tant que Cité de l'Energie depuis 2006, et labellisée GOLD depuis 2014, la Commune s'est donnée les moyens d'agir efficacement sur la consommation énergétique des bâtiments et équipements communaux. Forte de cette expérience, elle a souhaité étendre les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie sur tout le territoire communal, en partenariat avec les acteurs concernés, en élaborant entre 2011 et 2012 son plan directeur communal des énergies (PDCEn). Le contexte et les perspectives territoriales et énergétiques ayant passablement évolué depuis, il s'agit à présent de mettre à jour le PDCEn, en phase avec le Plan Directeur Communal dont la nouvelle version est en cours de finalisation.

Un PDCEn vise à définir les leviers d'actions et stratégies pour réduire les consommations d'énergie sur le territoire et les émissions de gaz à effet de serre induites ; augmenter la part des énergies renouvelables locales dans l'approvisionnement ; identifier les opportunités de développer des infrastructures énergétiques valorisant ces énergies renouvelables ; et faciliter la coordination entre les différents acteurs ayant un rôle direct ou indirect sur les questions énergétiques.

Le PDCEn constitue le volet spatial de la politique énergétique communale et se matérialise par un diagnostic, des cartes de synthèse (zonage énergétique, tracés indicatifs des infrastructures énergétiques à développer) et des recommandations à insérer dans le PDCom. Le PDCEn renforcera la politique énergétique communale en étendant sa portée, en plus du patrimoine communal, au niveau de l'ensemble du territoire et auprès des acteurs privés. La présente mise à jour s'inscrit en 4 parties :

- Bilan des actions réalisées en matière de planification énergétique territoriale depuis 2012 ;
- Mise à jour de l'état des lieux et du bilan énergétique territorial (contexte, consommations et potentiels en ressources énergétiques) ;
- Définition et analyse de scénarios énergétiques à l'horizon 2035 en phase avec les objectifs de la Stratégie fédérale 2050 et la Société à 2000 Watts ;
- Proposition d'une feuille de route pour mettre en œuvre le PDCEn mis à jour.

Le périmètre d'étude correspond essentiellement aux limites communales, tout en tenant compte des projets de développement urbain et énergétique dans les Communes voisines. Ce périmètre se caractérise par un nombre important de mutations à prévoir, soit :

- Le Grand Projet des Cherpines accueillera, à terme, plus de 3'000 logements et 2'500 emplois à l'horizon 2030 ;
- Le Grand Projet de Bernex, qui amènera des mutations importantes en termes d'habitat et de transport (avec l'extension du tramway TCOB et 180 logements supplémentaires) ;

Etant donné ces développements, la Commune souhaite prendre un rôle proactif et orienter les décisions énergétiques concernant aussi bien les projets que les bâtiments existants vers un futur à faible émission de gaz à effet de serre compatible avec la vision Société à 2000 Watts et les objectifs de la stratégie énergétique fédérale 2050.

2 Constats et enjeux

Constats

- Le tissu bâti est relativement homogène et inclut une part importante de logements individuels qui sont anciens (années 60 à 80), peu performants au niveau énergétique, et encore fortement dépendants des énergies fossiles.

Le territoire offre une quantité et une diversité importantes en ressources énergétiques locales et renouvelables (solaire, air, sous-sol), qui sont actuellement faiblement mobilisées.

- il existe un grand potentiel en matière d'économies d'énergie et de développement de filières renouvelables pour le bâti existant.
- Le territoire communal constitue un secteur stratégique du Canton au plan énergétique car il va connaître un développement important en matière d'urbanisation (+6'000 habitants – soit plus qu'un doublement de la population – et +2'600 emplois environ d'ici ces 15-20 prochaines années) et de projets d'infrastructures énergétiques structurants (CAD Rive gauche)..

Enjeux

- Le premier enjeu consiste à **diminuer les besoins du bâti existant**, en assainissant les enveloppes des bâtiments par étape, et à **sortir progressivement des énergies fossiles** :
 - Les mesures incitatives sont pour l'instant le principal levier pour accélérer la rénovation énergétique ; la commune dispose de leviers en complétant les aides existantes ;
 - Le développement de réseaux thermiques approvisionnés en majorité par des énergies non fossiles constitue un levier essentiel de la transition énergétique, en particulier à travers le réseau CAD communal actuel, dont l'extension est planifiée, et le réseau cantonal structurant à venir Rive-Gauche. Leur mise en œuvre nécessite de relever des défis de coordination entre les acteurs impliqués et sera également confrontée à des enjeux territoriaux (déploiement du réseau) ainsi que sociaux-économiques (prix de l'énergie). La production décentralisée (PAC, biomasse, solaire etc.) est à développer en dehors des périmètres de développement des réseaux. Le programme en cours « sortir du fossile » constitue en ce sens un autre levier important dont dispose la Commune.
- Le second enjeu concerne les **développements urbains**, que ce soit sur les Cherpines ou autres PLQ, où des concepts énergétiques ont été proposés afin de minimiser le recours à des énergies fossiles. La **mise en œuvre des concepts énergétiques territoriaux (CET)** constitue donc un levier majeur pour limiter l'augmentation des besoins dans le futur et les approvisionner par des énergies non fossiles.
 - Le développement des quartiers Cherpines et Vuillonnex en particulier constituent un enjeu important. Il s'agira de préciser à brève échéance la nature des activités qui vont y être développées (ZIA des Cherpines en particulier), le profil des besoins énergétiques et les filières d'approvisionnement à prioriser parmi la richesse des solutions possibles.

La Commune de Confignon traite ces deux enjeux depuis plusieurs années une **politique énergétique ambitieuse** (Cité de l'énergie Gold depuis 2014) ; il s'agit dès lors d'intensifier la transposition de cette politique dans le secteur privé (au-delà du patrimoine communal) en développant et renforçant les partenariats multiples.

3 Scénarios d'évolution et objectifs de réduction à l'horizon 2035

Afin d'explorer dans quelle direction la Commune peut évoluer selon la marge de manœuvre disponible, l'étude a développé puis analysé **trois scénarios d'efficacité et d'approvisionnement énergétique** :

- Un scénario conservateur qui suit la tendance actuelle en matière de rénovation du parc bâti et qui tient compte des projets énergétiques dont la mise en œuvre est relativement certaine.
- Deux scénarios ambitieux explorent la possibilité d'une rénovation plus intensive du parc bâti et proposent une large mobilisation des ressources renouvelables locales avec des infrastructures dont la mise en œuvre est encore incertaine actuellement. Une différenciation des scénarios ambitieux a été effectuée pour démontrer la mise en œuvre plus ou moins volontaire de réseaux centralisés comme le CAD Rive Gauche.
 - Le scénario « ambitieux *centralisé* » tient donc compte d'une pénétration plus importante de ces réseaux,
 - le scénario « ambitieux *décentralisé* » explore un approvisionnement plutôt individuel, avec une part plus importante de pompes à chaleur notamment.

Ces trois scénarios ont été évalués sur le plan quantitatif, ce qui nous permet de comparer leur mise en œuvre avec les objectifs formulés dans le précédent Plan Directeur Communal des Energies (en conformité avec les objectifs intermédiaires de la Société à 2000 watts en 2035). Il s'agissait notamment, par rapport à 2005, de :

- Réduire de 30% la consommation d'énergie primaire,
- Réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre.

La Figure 1 présente l'évolution en énergie primaire (histogrammes) et émissions (points oranges) de la situation actuelle (2018) et des situations projetées selon les trois scénarios (2035) par rapport à 2005. Les lignes horizontales situent les objectifs communaux en termes de réduction des émissions de CO₂ et d'énergie primaire. Nous observons que les scénarios ambitieux permettraient d'atteindre les objectifs en énergie primaire. Cependant, la réduction des émissions de GES n'atteindrait pas la réduction de 50% souhaitée entre 2005 et 2035.

La Figure 2 détaille l'évolution des émissions de CO₂ entre 2005 et 2035, en se basant sur les valeurs observées en 2010 et 2018 (histogrammes gris) lors des deux PDCEn successifs de 2012 et 2019 (les valeurs en 2005 sont extrapolées selon la tendance observée entre 2010 et 2018). La trajectoire 2005-2035 (traitillé rouge) indique le cheminement qu'il faudrait suivre, en partant des valeurs observées en 2010, pour atteindre l'objectif de réduction à l'horizon 2035 (-50%).

Ainsi, on remarque en 2018 qu'un retard important a été pris par rapport à cette trajectoire : une réduction de 7% a été observée depuis 2005, alors qu'il aurait fallu atteindre à ce stade intermédiaire une réduction de 22%. Même le scénario le plus ambitieux (triangle vert), correspondant à une réduction de 44%, ne permettrait pas de rattraper le retard cumulé et d'atteindre l'objectif ambitieux de 50%.

Des efforts supplémentaires en particulier sur la mobilité seront nécessaires car les émissions par habitant du parc bâti sont déjà proches de zéro avec ce scénario.

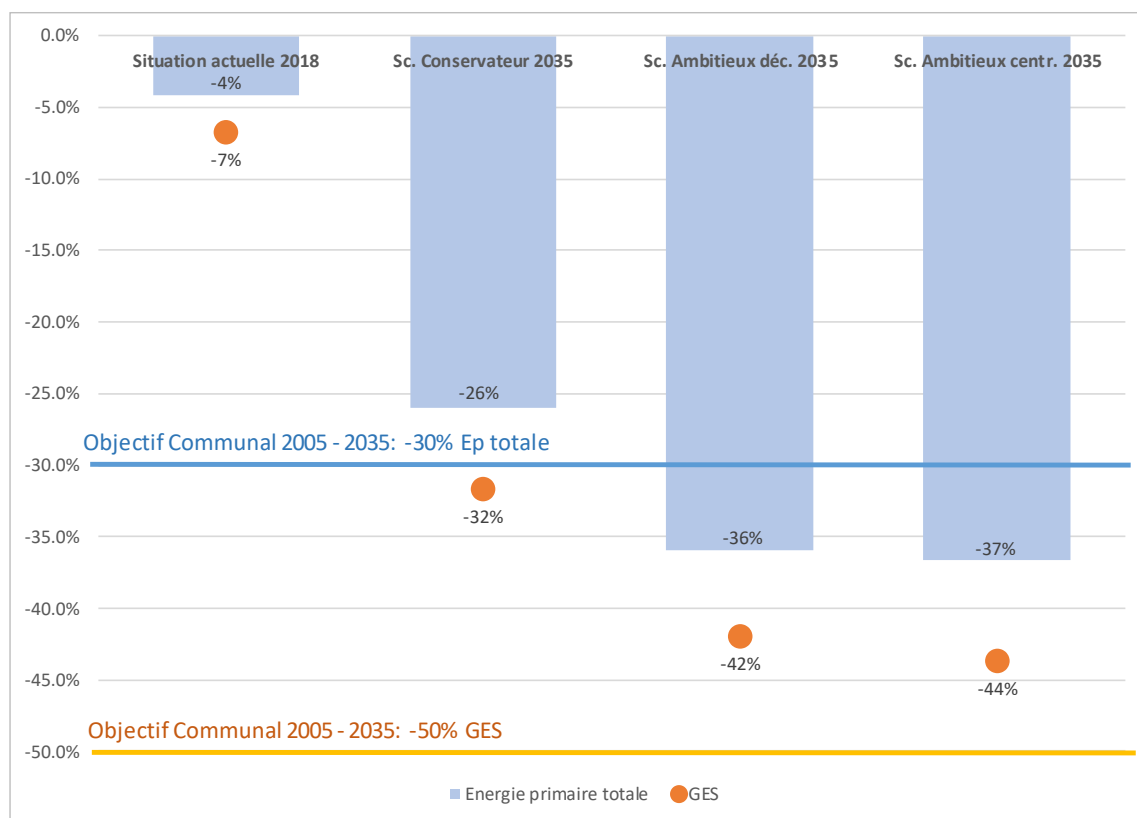


Figure 1 : réductions en énergie primaire et émissions GES par rapport à 2005 et comparaison avec les objectifs communaux en 2035.

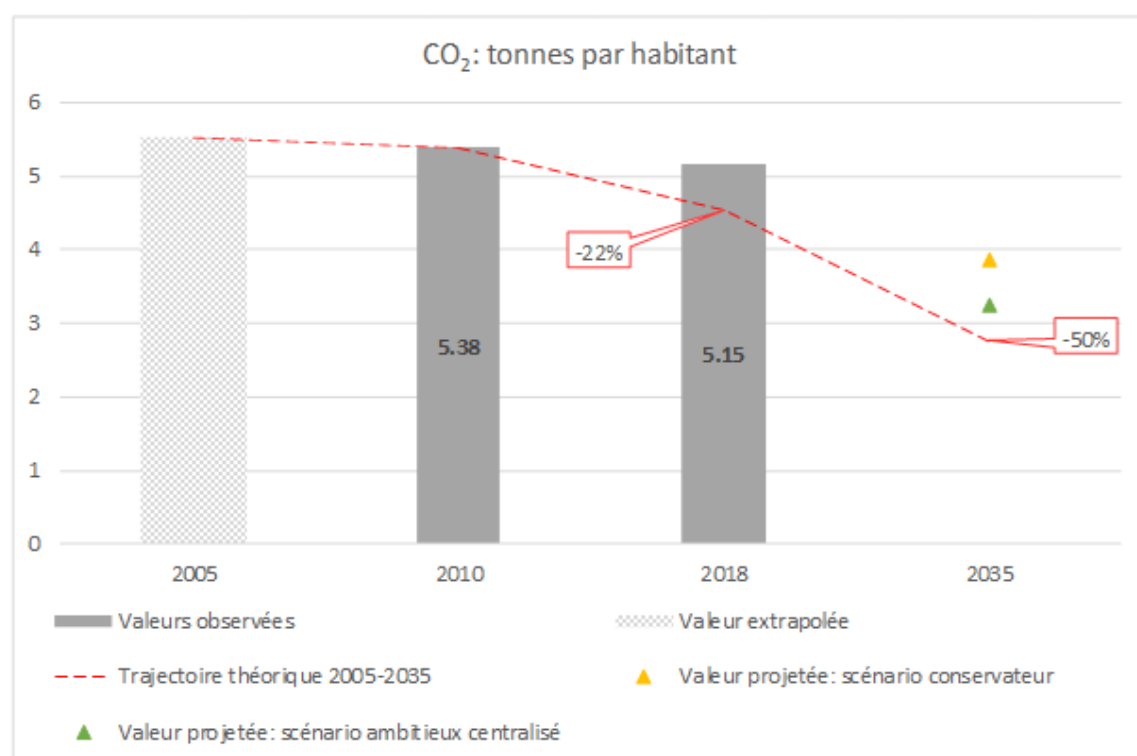


Figure 2 : évolution des émissions de CO₂ par habitant, selon la trajectoire des objectifs communaux (rouge), les valeurs observées (histogrammes) et projetées par les scénarios (triangles).

L'augmentation de la population, l'arrivée du réseau de chaleur majoritairement non fossile CAD Rive Gauche (max. 20% fossile à terme) et la réalisation du quartier des Cherpines en haute (ou très haute) performance énergétique sont autant de défis et d'opportunités qui vont permettre d'accélérer les tendances observées et de tendre vers les objectifs souhaités.

Mais comme le montrent les Figures 1 et 2 ci-dessus, les efforts à fournir les 15 prochaines années seront importants dans tous les domaines. Même le scénario conservateur repose sur des hypothèses qui demandent un certain engagement, notamment la réalisation de rénovations, la poursuite du programme « sortir du fossile », et la mise en œuvre d'un approvisionnement majoritairement renouvelable pour les bâtiments neufs. La mise en œuvre des réseaux thermiques exige des efforts particuliers de coordination entre les acteurs concernés. Par conséquent, consolider l'intérêt des acteurs aux perspectives qu'offrent les réseaux de chaleur est un facteur de réussite clé pour atteindre les objectifs. Des garanties technico-économiques sont un autre facteur de réussite du déploiement des réseaux.

Dans tous les cas, l'étude a mis en évidence que la planification énergétique de Confignon doit renforcer la mise en œuvre des solutions renouvelables ambitieuses, en accentuant le leadership déjà démontré par la Commune – comme le montre l'obtention du label Cité de l'Energie Gold. La perspective du scénario ambitieux basé sur la centralisation des infrastructures peut être retenue, dans la mesure où le déploiement du CAD Rive gauche semble relativement certain. La réalisation de ce scénario dépendra beaucoup du choix des infrastructures à développer et de leur planification (échéances). Des mesures complémentaires, basées localement sur une approche plus décentralisée (lorsque le développement d'infrastructures est rendu difficile), devront sans doute être entreprises selon les secteurs.

En outre, l'étude des scénarios a mis en évidence les efforts à consentir sur le parc de bâtiments (postes de consommation fixe). Ainsi, en mettant en œuvre le scénario ambitieux, les émissions de GES à l'horizon 2035 seront surtout déterminées par la mobilité ; c'est dans ce domaine qu'il restera une marge de manœuvre importante pour réduire davantage les émissions et respecter les engagements climatiques. Au-delà d'un transfert du parc automobile vers l'électromobilité (domaine qui dépasse les compétences communales et qui pourrait accentuer la consommation en électricité en constante augmentation), un effort particulier devra être fait pour encourager les mobilités alternatives au transport individuel motorisé.

4 Recommandations globales

Le diagnostic territorial et l'analyse des scénarios ont démontré qu'il était possible, à long terme, de faire transiter Confignon d'une situation majoritairement fossile et peu efficiente au niveau énergétique vers un usage élargi de filières énergétiques renouvelables à faible émission de GES.

Un tel défi implique de travailler sur trois fronts :

- **Inciter une forte rénovation du parc bâti existant**, en commençant par les bâtiments les plus énergivores (IDC élevés) et les plus grands en taille (économies d'échelle et meilleur retour énergétique sur investissement du m² isolé), et particulièrement en visant les logements collectifs du centre villageois qui pourront être raccordés plus facilement à des réseaux. Ceci permettra d'une part, de diminuer les déperditions thermiques et donc les besoins en énergie, et d'autre part, de favoriser la mise en place de systèmes de chauffage à basse ou moyenne température dans ces bâtiments rénovés. En effet, une valorisation efficace des énergies renouvelables s'effectue à des températures largement inférieures à la valorisation – par combustion – des énergies fossiles.
- **Améliorer l'efficacité des appareils électriques** pour faire face notamment à la demande croissante en électricité relative aux équipements, aux PAC et à la mobilité, et élaborer une stratégie de l'utilisation rationnelle de l'électricité sur le long terme.
- Mobiliser le plus possible les **filières énergétiques renouvelables et non fossiles** – notamment pour les **constructions neuves** – qui peuvent être très localisées (solaires, géothermie basse et moyenne profondeur, eau, air) ou distribuées à travers des réseaux d'échange et des réseaux CAD.

- Travailler sur les conditions d'une mise en œuvre de **mobilité durable** et peu émettrice en émissions GES, en agissant sur l'offre mais également en agissant sur la demande en influençant les changements de comportements pour développer l'usage des transports publics et de la mobilité douce.
- Etudier les possibilités de **synergies** entre les utilisateurs ayant des types de besoins différents (mini-réseaux) et favoriser les **partenariats** entre acteurs de la transition énergétique.

Au niveau quantitatif, les recommandations pour Confignon à l'horizon 2035 sont récapitulées dans le tableau suivant en se basant sur l'évolution projetée par le scénario ambitieux centralisé étudié dans le présent PDCEn et les efforts supplémentaires à fournir pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques fédéraux.

Domaine d'intervention	Objectif Confignon 2018-2035
Efficacité énergétique	
Chaleur	Taux de rénovation annuel de 2% et diminution de 15% des besoins de chauffage sur le bâti existant. Réaliser 50% des nouveaux bâtiments selon le niveau THPE.
Electricité	Limiter l'augmentation de la demande : efficacité des appareils, optimisation des processus industriels, sensibilisation, etc.
Approvisionnement	
Chaleur	Minimum 40% d'énergies renouvelables locales : solaire et chaleur de l'environnement (rejets, air, eau, sous-sol) à travers des PAC.
Electricité photovoltaïque	Minimum 25% des besoins des bâtiments <i>neufs</i> couverts par le solaire PV. Minimum 10% des besoins des bâtiments <i>existants</i> couverts par le solaire PV.
Froid	Prioriser dans le neuf les mesures architecturales ou techniques limitant les besoins de climatisation et isoler les toitures des bâtiments existants. Couverture de 75% des besoins de froid de confort par du free/géocooling.
Objectifs énergie et climat (par habitant)	
Gaz à effet de serre	Réduction des émissions de 37%.
Energie primaire totale	Réduction de 32%.
Energie primaire non renouvelable	Diminution de moitié.

5 Vision directrice territoriale et mesures par secteur

La vision directrice, telle que représentée sur la carte ci-dessous, consiste à identifier les axes prioritaires à mettre en œuvre par secteur de la Commune. Pour ce faire, la Commune est découpée en 4 **secteurs énergétiques** où des solutions relativement homogènes, en matière d'approvisionnement et d'évolution, sont définies. Les principales mesures associées aux axes stratégiques sont décrites dans le tableau ci-après pour chaque type de secteur, ainsi que les filières énergétiques à privilégier.

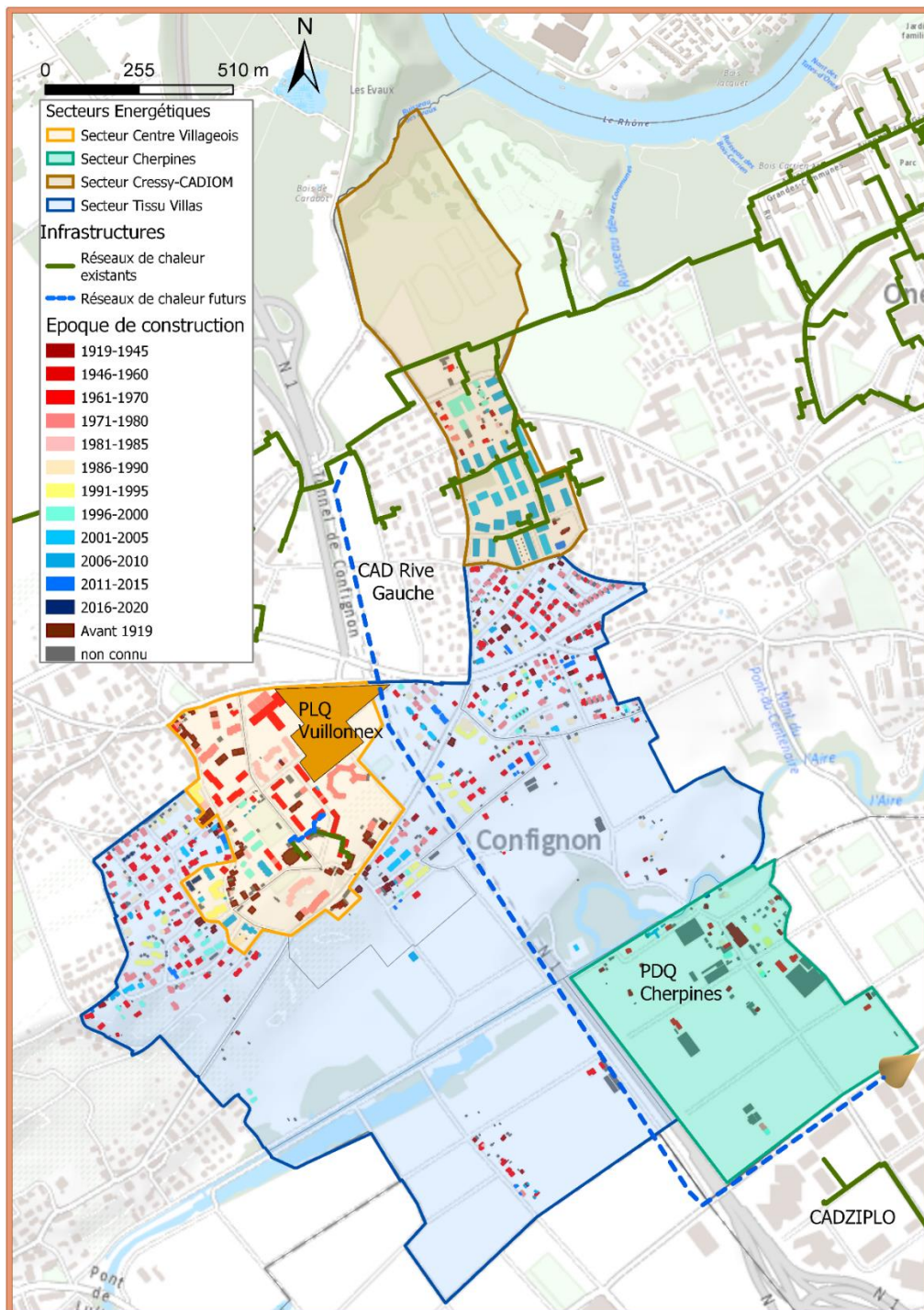


Figure 3 : Synthèse de l'état des lieux montrant l'époque de construction des bâtiments, les infrastructures énergétiques centralisées, le découpage énergétique et les projets d'enverge sur le territoire.

	Axes stratégiques	Mesures	Acteurs	Filières à privilégier
Secteur Village – réseaux CAD communal et CAD Rive Gauche				
	Secteur protégé et ancien, ensemble de logements collectifs peu performants et dépendants des énergies fossiles. Réseau CAD communal au bois. Poursuivre la démarche « sortir du fossile » combinant développement/extension de réseaux CAD et mesures individuelles.	Intégrer le centre villageois dans le périmètre de l'étude d'opportunité de développement de réseaux : extension du réseau CAD communal et pénétration du réseau CAD Rive-Gauche (ciblant les ensembles collectifs) et interconnexion éventuelle. Affiner le tracé des réseaux et leur zone d'influence tenant compte des contraintes d'encombrement du sous-sol. Favoriser en complément les mesures individuelles : rénovations, remplacement chaudières fossile et chauffage électrique par des PAC ou autres systèmes renouvelables. Promouvoir une <i>intégration harmonisée du solaire</i> dans un tissu protégé.	Commune (subventions, facilitation, information et sensibilisation) OCEN (initier l'étude d'opportunité du réseau structurant) Propriétaires (choix de se raccorder, d'adopter des mesures d'efficacité et de sortie du fossile) SIG (implémenter les solutions de réseaux, Eco21-Chaleur renouvelable)	i. Réseaux structurants ii. Solutions individuelles : PAC air et/ou solaire thermique iii. Substitution mazout par gaz iv. Valorisation solaire des toitures et intégration dans le tissu bâti contraint (4BP) v. Mesures d'incitation fortes pour compléter les incitations cantonales à rénover toiture et façades (grands bâtiments à cibler prioritairement)
Secteur Développement (PLQ Vuillonex et Cherpines) – réseaux basse température ou CAD Rive Gauche				
	Périmètres des PLQ Vuillonex et du Grand Projet Cherpines. Développer un réseau CAD structurant (basse ou haute température CAD Rive-Gauche) pour approvisionner le secteur avec une large part en énergies renouvelables.	Initier une étude d'opportunité précisant le type de réseau (basse ou haute température) ses tracés primaires et secondaires et les ressources valorisables (rejets de la ZDIA sur Cherpines). Promouvoir les quartiers durables et constructions à faible émission, haute efficacité énergétique et confortable été comme hiver (construction, exploitation, mobilité) ; cf. <i>démarche Site 2000 watts</i>. Promouvoir le regroupement de consommation propre autour de centrales PV des nouveaux quartiers (<i>Smart Grid</i>).	Commune (facilitateur / suivi des études) OCEN (initier l'étude d'opportunité du réseau structurant) Promoteurs (choix de se raccorder, d'adopter des très hauts standards) SIG ou autres exploitants (implanter les solutions de réseaux, de smart grid)	i. Réseaux structurants ii. Smart Grids et RCP iii. Solutions individuelles : PAC air ou géothermie (Vuillonex uniquement) + solaire PV

	Axes stratégiques	Mesures	Acteurs	Filières à privilégier
Secteur Zones de villas et de maraîchers – solutions décentralisées				
	Secteur peu dense comprenant en priorité des villas et quelques activités maraîchères. Promouvoir des solutions d'économie d'énergie et de transition vers du chauffage utilisant les sources renouvelables.	Accompagner la transition énergétique de l'Hôpital de Loëx (grand consommateur). Mettre en œuvre la démarche « sortir du fossile » auprès des propriétaires, et autres <i>démarches subventionnées</i> par le Canton (https://www.genergie2050.ch/). Accompagner les maraîchers dans la sortie des énergies fossiles (selon étude énergétiques OCEN en cours).	Commune (facilitation, information et sensibilisation) OCEN, SIG (étude CET-ZAS et subventions) Propriétaires / maraîchers (adoption de mesures d'économie, de sortie du fossile).	i. Solutions individuelles : PAC (air ou sondes) ii. Substitution mazout par gaz iii. Valorisation solaire des toitures iv. Réseau CAD-Rive Gauche (maraîchers) voire géothermie de moyenne profondeur si le forage exploratoire des SIG à Lully est concluant
Secteur Cressy – réseau CAD – PAC individuelles				
	Secteur urbain récent alimenté en grande partie par CADIOM. Intensifier la connexion à CADIOM et/ou promouvoir les solutions individuelles hors fossile.	Faible marge d'amélioration (quartier étant récent et déjà raccordé à CADIOM). ⇒ Mesures ponctuelles : Transition des bâtiments récents – rue J. Berthet/Ed. Vallet (actuellement au gaz) vers la chaleur renouvelable (PAC) ou bien connexion à CADIOM.	Commune (facilitateur / suivi de l'étude réseau CAD) OCEN, SIG (subventions) Société CADIOM Propriétaires / maraîchers (adoption de mesures d'économie, de sortie du fossile).	i. Connexion à CADIOM des bâtiments non raccordés ii. Solutions individuelles renouvelables : PAC air et solaire PV ou thermique

6 Feuille de route

Le tableau à la page suivante vise à constituer un outil concret de mise en œuvre pour la politique énergétique de la Commune.

Dans ce cadre, son rôle peut être vu sous quatre aspects :

- Gestionnaire : en tant que propriétaire de bâtiments, la politique énergétique de la commune s'applique avant tout à son propre patrimoine. La Commune respecte le principe d'exemplarité de l'Etat et rénove ses bâtiments.
- Informateur : rôle visant à relayer, auprès des citoyens, les informations provenant de la Confédération et du Canton en matière de dispositifs légaux à respecter et de subventions, à travers des campagnes d'information et sensibilisation.
- Facilitateur : faciliter le déclenchement de projets particuliers, mettre en contact les acteurs concernés dans le cadre de projets énergétiques mutualisés, créer des partenariats publics-privés.
- Incitateur : rôle actif (soutien et accompagnement), déclencher et financer des études d'opportunité, émettre des prescriptions sur le plan énergétique lors des examens des dossiers de préavis, proposer des subventions additionnelles éventuelles.

Plan Directeur Communal des Energies

Feuille de Route



Prestations

	Internes (Commune)
	Externalisés
	Internes et externes

	Partenaire externe	Délais						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volet 1								
Principe d'exemplarité: gestion des bâtiments publics et de la Fondation communale								
Tâches								
Etudes suivies de rénovations énergétiques des bâtiments municipaux les plus énergivores (Centre communal)								
Etudes suivies de rénovations énergétiques des immeubles de la FIC les plus énergivores (Sur-Beauvent)	Fondation d'intérêt public communal pour le logement							
Revoir la possible substitution du mode de chauffage lors de rénovations planifiées (passer au non-fossile)								
Volet 2								
Informier et mobiliser les acteurs privés								
Tâches								
Poursuivre la publication d'informations relatives à l'énergie sur le site web de Confignon et le journal communal								
Résultats du PDCom énergie font l'objet d'un dossier ou tiré à part								
Confignon s'associe au programme "visites villas" des SIG - OCEN (avec large info à renouveler via tous-ménages)	SIG (éco21) et OCEN, propriétaires							
Dynamiser "visites villas" en identifiant les propriétaires concernés. Les informer via courriers personnels								
Programme "Sortir du fossile" commencé en 2019	A+W - DT (subvention allouée)							
Organiser des séances d'information selon identification de l'étude "sortir du fossile"	Partenaires "Sortir du fossile"							
Suivre et valoriser les actions entreprises par les privés des grands aux petits consommateurs (remplacements de chaudière, systèmes renouvelables) via des questionnaires ou enquêtes ciblées. Bilan annuel des actions entreprises mettant à jour des indicateurs	Propriétaires, partenaires "Sortir du fossile"							
Volet 3								
Intensifier la production d'énergies renouvelables locales								
Tâches								
Développer une stratégie de subventionnement communale à l'attention des privés								
Mise en œuvre du subventionnement communal (selon possibilités finances communales)								
Contacteur les propriétaires de toitures à haut potentiel identifiés dans le présent PDCén	Propriétaires, promoteurs, SIG							
Informier sur les modes de financement et les prêtataires existants	OCEN, SIG (éco-21)							
Volet 4								
Suivre et accompagner la mise en œuvre des grandes infrastructures énergétiques								
Tâches								
Remplacement de la chaudière CAD existante (centre communal) et connexion avec le CAD gaz existant	CAD Energie 1 SA (contracteur)							
Extension du CAD-pellets communal: promouvoir son extension sur Confignon-village avec approche des propriétaires concernés	CAD Energie 1 SA (contracteur), FIC, propriétaires privés							
Etude d'opportunité de rapprocher et interconnecter le futur réseau CAD Rive Gauche en projet avec le réseau communal	SIG, CAD Energie 1 SA, OCEN							
Organiser des séances d'information ciblées pour sensibiliser aux bénéfices et existence de CAD								
Relancer le projet d'installation PV sur Centre communal (et mise en œuvre)	Mandataire, SIG							
Extension des installations PV sur les immeubles de Cressy	coopératives, régies, SIG							